M. Jean-Baptiste LEMOYNE

Secrétaire d’Etat au tourisme

27 rue de la Convention

75015 PARIS

Paris, le 10 mars 2020

Courrier RAR

**Objet** : Demande de mesures exceptionnelles

Monsieur le Ministre,

Ce courrier aujourd’hui pour vous alerter sur une situation catastrophique, conséquence de la « crise Coronavirus ». En effet, nous représentons les guides conférenciers, profession totalement sinistrée en ce moment.

Les guides conférenciers reçoivent chaque jour, des mails d’annulation pour les services déjà réservés et surtout, ils ne reçoivent plus aucune demande pour les mois à venir, et cela va impacter leur quantité de travail pour l’année entière.

Nous savons que l’Etat va envisager des mesures d’aide et de soutien pour les entreprises du tourisme, mais rien ne semble prévu pour notre profession pourtant aux premières loges des difficultés.

Ces évènements dramatiques arrivent au moment où une réforme de l’assurance chômage prévoit de modifier drastiquement les indemnités en cas de perte d’emploi. Il va être demandé aux guides conférenciers de faire plus d’heures et de jours de travail alors même qu’il n’y a plus de travail. En effet, la majorité des guides conférenciers travaillent en lien de subordination avec leurs employeurs et sont donc salariés multi-employeurs en CDDU.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte cette situation exceptionnelle en prenant des mesures pour protéger notre profession. Nous vous demandons de bien vouloir retarder la mise en place de la nouvelle réforme Unédic, par exemple, ou toute autre solution que vous pourrez mettre en place.

En espérant que vous répondrez positivement à notre requête car nous sommes particulièrement touchés par les effets de ce virus et inquiets pour l’avenir de notre profession, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de notre très haute considération.

Gigliola ALBA

Présidente du SPGIC

C.c : Ministre de l’économie

M. Bruno LEMAIRE

Ministre de l’Economie et des Finances

139 rue de Bercy

75012 PARIS

Paris, le 10 mars 2020

Courrier RAR

**Objet** : Demande de mesures exceptionnelles

Monsieur le Ministre,

Nous savons que l’Etat va envisager des mesures d’aide et de soutien pour les entreprises du tourisme dans le cadre de la crise liée au Coronavirus. Cependant, rien ne semble prévu pour notre profession pourtant aux premières loges des difficultés.

Ce courrier aujourd’hui a donc pour but pour vous alerter sur la situation catastrophique, que doivent affronter désormais les guides conférenciers, profession au service de la promotion de la France.

Les guides conférenciers reçoivent chaque jour, des mails d’annulation pour les services déjà réservés et surtout, ils ne reçoivent plus aucune demande pour les mois à venir, et cela va impacter leur quantité de travail pour l’année entière.

Ces évènements dramatiques arrivent au moment où une réforme de l’assurance chômage prévoit de modifier drastiquement les indemnités en cas de perte d’emploi. Il va être demandé aux guides conférenciers de faire plus d’heures et de jours de travail alors même qu’il n’y a plus de travail. En effet, la majorité des guides conférenciers travaillent en lien de subordination avec leurs employeurs et sont donc salariés en CDDU.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte cette situation exceptionnelle en prenant des mesures pour protéger notre profession. Nous vous demandons de bien vouloir retarder la mise en place de la nouvelle réforme Unédic, par exemple, ou toute autre solution que vous pourrez mettre en place.

En espérant que vous répondrez positivement à notre requête car nous sommes particulièrement touchés par les effets de ce virus et inquiets pour l’avenir de notre profession, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de notre très haute considération.

Gigliola ALBA

Présidente du SPGIC

C.c : secrétaire d’Etat au tourisme